

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI

**RAPPORT SYNTHÈSE DU PROCESSUS D'ÉVALUATION
BACCALAURÉAT EN DÉVELOPPMENT SOCIAL – 7061**

Juin 2018

Bureau du doyen des études

Introduction

Ce document est une présentation synthétique du processus d'évaluation du programme de baccalauréat en développement social (7061). La diffusion des résultats de l'évaluation de ce programme sur le site Web de l'université met à la disposition des citoyennes et des citoyens ainsi que des futures étudiantes et des futurs étudiants de l'UQAR l'information pertinente quant à ce processus et à la qualité du programme évalué.

La diffusion de cette information permet également de répondre à l'une des exigences de la *Politique d'évaluation périodique des programmes* de l'UQAR et de la *Politique des établissements universitaires du Québec relative à l'évaluation périodique des programmes existants*. Politique adoptée par la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ) et maintenue par le Bureau de coopération interuniversitaire (BCI), organisme qui a succédé à la CREPUQ.

Ce document est constitué de certaines parties des différents rapports écrits dans le cadre de l'évaluation de ce programme.

Processus d'évaluation¹

Le processus d'évaluation du programme a commencé son approbation par la Commission des études lors de sa réunion du 8 juin 2010 (CE-459-5426). Par la suite, comme le prévoit la politique d'évaluation, le conseil de module procédait à la nomination d'un comité d'autoévaluation en octobre 2010. Entre le moment de la formation du comité et le dépôt du rapport d'autoévaluation, certains membres ont été remplacés. Le rapport d'autoévaluation a été déposé au Bureau du doyen des études de premier cycle le 19 mai 2015.

Une équipe d'experts externes, formée de trois personnes, a fait une visite à l'UQAR le 20 novembre 2015 et son rapport a été déposé le 25 janvier 2016. Par la suite, le Comité institutionnel d'évaluation par les pairs a reçu les rapports d'autoévaluation et des experts externes le 8 avril 2016. Il a déposé son rapport au Bureau du doyen le 6 décembre 2016. Le délai s'expliquant par le fait que le comité devait évaluer deux autres programmes avant de procéder à l'évaluation du programme de baccalauréat en développement social.

Le Conseil de module du Module de développement social et le Département sociétés, territoires et développement ont donné des avis favorables aux trois rapports au mois de janvier 2017. Le dossier d'évaluation complet a été déposé à la Commission des études de l'UQAR au mois d'avril 2017; celle-ci l'a reçu favorablement et a recommandé la révision du programme en tenant compte des recommandations faites dans les différents rapports.

¹ Le texte de cette partie est extrait de l'avis du doyen déposé à la Commission des études lors du dépôt du dossier d'évaluation du programme de développement social. Il a été remanié pour les fins de ce document.

Historique du programme²

Portant le nom de programme de baccalauréat en développement social depuis le mois de juin 2011, le programme a cependant été ouvert aux admissions au trimestre de l'automne 2001 en tant que programme de baccalauréat en développement social et analyse des problèmes sociaux. Celui-ci est une version révisée du programme de baccalauréat en sociologie, offert à l'UQAR depuis 1977. Comme ce programme accusait une baisse régulière d'inscriptions depuis plusieurs années, une équipe de professeures et de professeurs a entrepris une réflexion quant à son avenir. Une analyse de la situation a débouché sur une restructuration globale du programme. Restructuration qui n'était pas le résultat uniquement de la baisse des effectifs, mais qui s'appuyait également sur une crise de « l'enseignement de la sociologie au Québec ».

« Qu'elle soit réformiste ou critique (et a fortiori si elle est critique), la sociologie est de plus en plus anti-prioritaire du point de vue de l'État. S'il n'est pas question que le mouvement syndical et les groupes populaires en fassent autant, il faut bien voir que la crise qu'ils traversent ne facilite pas la liaison des intellectuels de gauche avec le MOP [mouvement ouvrier et populaire]. En somme, intellectuels "réformistes" comme de gauche risquent de se replier sur le terrain de l'académisme. Un tel repli pourrait être désastreux non seulement parce qu'il favorisera des "guerres" intestines dans le champ de la sociologie mais parce que ces guerres perdront toute signification puisque la sociologie aura alors perdu sa pertinence sociale et son mordant sur la conjoncture (Lacroix, Lévesque *et al.*, 1985).

C'est dans ce contexte qu'il faut comprendre le chantier réflexif qui prit naissance au sein de l'équipe professorale de l'UQAR dès la fin des années 1990; des sociologues animés par la conviction du rôle social des outils et des réflexions sociologiques, mais conscients de la fragilité de ce domaine dans la conjoncture québécoise qui s'ouvrait. Des décisions clés furent prises : il importait de garder un programme de premier cycle universitaire disciplinaire à l'UQAR, il importait également de le modifier afin de former des futurs étudiantes et étudiants qui seront eux-mêmes les artisans de la société à venir. »

² Le texte de cette partie reprend des éléments du document *Rapport d'autoévaluation du programme de baccalauréat en développement social*, préparé par le comité d'autoévaluation du Conseil de module de développement social, avril 2015, pages 9 et 10. Ils ont été remaniés pour les fins de ce document.

Résumé des rapports d'évaluation³

Le rapport du comité d'autoévaluation

Le rapport du comité d'autoévaluation du programme de baccalauréat en développement social, produit au terme d'un processus entrepris à l'automne 2011, est daté du 13 avril 2015. Il comporte quatre chapitres.

Le premier chapitre présente le programme de baccalauréat en développement social. Il fait notamment état du contexte dans lequel un nouveau baccalauréat en développement social et analyse des problèmes sociaux a succédé à un baccalauréat en sociologie. Il définit le champ du développement social, autour duquel le programme s'est resserré depuis qu'il a accueilli ses premiers étudiants à l'automne 2001.

Le deuxième chapitre présente le programme. Il énonce ses objectifs et précise encore son champ en le distinguant de ceux du travail social et de la psychosociologie, puis présente la structure du programme et les ressources à sa disposition. On notera que le corps professoral a été en grande partie renouvelé depuis que le programme a accueilli ses premiers étudiants à l'automne 2001. Le rapport fait état d'une croissance dans les demandes et les offres d'admission dans les trois dernières années couvertes par l'évaluation; cette croissance ne se reflète cependant pas dans les inscriptions, la proportion des désistements étant passée d'environ un étudiant admis sur deux jusqu'en 2008-2009 à quatre sur cinq en 2011-2012.

Le troisième chapitre présente et analyse les résultats d'une enquête menée auprès des étudiants, des diplômés et du corps enseignant du programme. Dans l'ensemble, les étudiants et les diplômés expriment leur satisfaction à l'égard du programme et de ses objectifs. On relève cependant une appréciation plus mitigée de l'ancrage pratique du programme. Cette appréciation reflèterait les attentes d'étudiants qui souhaitent recevoir une formation pratique en intervention sociale, alors que le programme est orienté avant tout vers les dimensions théoriques et méthodologiques du développement social. Les auteurs du rapport estiment par ailleurs que le cheminement devrait être plus structuré et qu'il devrait comprendre une formation théorique plus étoffée en première année, ce qui consoliderait l'orientation du programme. Les étudiants, les diplômés et le corps enseignant se déclarent dans l'ensemble satisfaits de la formation qui est dispensée, mais déplorent que malgré une banque de cours généreuse, l'offre effective de cours optionnels soit réduite au point de ne laisser que peu ou pas de choix.

³ Le texte de cette partie est extrait du rapport du Comité institutionnel d'évaluation par les pairs, comité formé de professeures et de professeur représentants les départements et unités départementales de l'UQAR : pages 2, 3 et 5.

Le rapport du comité des experts externes

Le comité d'experts souligne que « le programme de baccalauréat en développement social constitue une proposition originale dans les contextes québécois et canadien. » L'approche multidisciplinaire du programme est appréciée par les étudiants, de même que la place accordée à la théorie et à la pratique. Les contacts avec les professeurs sont faciles, nombreux et exigeants.

Analyse des limites et des défis

Le recrutement des étudiants est le premier défi et le plus significatif relevé par les experts. Le nombre d'étudiants inscrits limite l'offre de cours et nuit au bon fonctionnement du programme, entre autres du fait que les cours optionnels réellement offerts sont très limités en regard de la liste de cours potentiels affichée. L'une des causes possibles du faible nombre d'inscriptions annuelles serait que ce programme « est un secret trop bien gardé » à l'échelle provinciale.

Le deuxième point d'achoppement concerne les stages pratiques : la tâche d'encadrement est exigeante et la gestion de l'activité l'emporte de ce fait sur la pédagogie, un mentor faisant partie du corps professoral étant assigné à chaque étudiant. Selon les experts, la taille des groupes ne favorise pas l'émulation.

Une troisième difficulté, liée à la première, concerne les cours optionnels. Encore une fois, le nombre réduit d'étudiants inscrits joue un rôle déterminant puisqu'il faut un nombre minimal d'inscription pour que le cours soit dispensé. Les étudiants apprécient les cours optionnels offerts mais en même temps, ils déplorent le manque de choix. De plus, la multidisciplinarité du programme, atout important pour le baccalauréat en développement social, est menacée par l'absence, déplorée par les étudiants, d'un professeur en économie. Enfin, la formation actuelle ne répond pas aux besoins du marché du travail en matière de gestion de projets et d'organismes communautaires, tâches qui attendent souvent les étudiants en développement social, ni au développement de capacité d'intervention sur le plan administratif et économique qui pourtant fait la spécificité du programme.

Le dernier défi soulevé concerne la représentation du programme à l'UQAR et dans le monde scolaire. Les cours du programme actuel n'ont pas de cote spécifique, les anciennes cotes du programme antérieur de sociologie ayant été conservées tandis que diverses autres cotes ont ajoutées. Par conséquent, la spécificité et l'originalité du programme ne sont pas mises en valeur.

Le Comité institutionnel d'évaluation par les pairs

À la suite de la lecture des rapports du comité d'autoévaluation et du Comité des experts externes, le Comité institutionnel d'évaluation par les pairs fait siennes les principales recommandations des sections 3.1 et 3.2 du présent rapport et souhaite plus particulièrement souligner les points suivants :

Il paraît opportun de réfléchir à l'identité même du programme de baccalauréat en développement social, d'une part pour se distinguer des autres programmes offerts à l'UQAR et ailleurs en sciences sociales, et d'autre part pour atténuer la tension sentie entre la demande des étudiants pour une formation plus pratique et l'offre du programme, de visée plus théorique.

Le module fait face à un problème de rétention des étudiants admis. À cet égard, le Comité institutionnel d'évaluation par les pairs aurait souhaité avoir les données pour les dernières années depuis 2012 pour mieux juger de la tendance. [...] Le comité suggère que le module fasse une analyse fine de ce phénomène et qu'il propose des mesures en cohérence avec celle-ci afin d'éviter de faire des choix, comme le contingentement proposé dans le rapport d'autoévaluation, qui pourraient aggraver la situation.

Finalement, nous croyons que le module devrait réfléchir à des modalités concrètes d'arrimage entre la formation dispensée par le programme et le marché du travail, notamment à la place de la formation pratique dans le curriculum.

Les principaux constats⁴

Le Comité d'autoévaluation, les experts externes et le Comité institutionnel d'évaluation par les pairs ont rempli leur mandat tel qu'il est stipulé dans la *Politique d'évaluation périodique des programmes* de l'UQAR. Notons également que c'est la première fois que le programme de baccalauréat en développement social est évalué. D'ailleurs, les pages consacrées à l'historique du programme et au passage de la sociologie au développement social permettent de mieux comprendre la nature du programme et de le situer dans le contexte universitaire québécois.

Un programme de baccalauréat unique en son genre, mais méconnu

Le premier élément qu'il faut retenir concerne l'unicité du programme. Les experts externes sont éloquents sur ce sujet : « Le programme de Développement social constitue une proposition originale dans les contextes québécois et canadien. Il combine une approche théorique multidisciplinaire avec un souci pour la pratique et l'intervention sociale. » Cependant, il note également que le programme « semble peu connu à l'échelle provinciale. » Nous avons là une piste de travail pour les prochaines années : maintenir, sinon renforcer, l'originalité du programme et développer une stratégie de communication pour faire connaître plus largement le programme, ce qui permettrait d'élargir la base de recrutement. C'est d'ailleurs l'une des propositions des experts externes.

Un programme à la hauteur des attentes

À la lecture des rapports et des résultats des enquêtes menées auprès des étudiantes et des étudiants ainsi que des diplômées et diplômés, on peut affirmer que ces derniers sont tout à fait satisfaits du programme et de leur formation. Les experts externes écrivent d'ailleurs que les étudiantes et étudiants « sont assez unanimes dans leur appréciation générale du programme; sur les finalités et les méthodes. » Les aspects qui sont particulièrement appréciés

⁴ Le texte de cette partie est extrait de l'avis du doyen déposé à la Commission des études lors du dépôt du dossier d'évaluation du programme. Il a été quelque peu remanié pour les fins de ce document.

sont « le point de vue multidisciplinaire », « la place accordée à la théorie aussi bien qu'à la pratique », le « contact avec les professeurs ».

Les stages

Les experts attirent l'attention sur l'organisation des stages. Selon ces derniers, « les procédures de contrôle et d'évaluation des stages sont peu ou mal définies, notamment quant aux rétroactions entre les lieux de stages et l'université, étudiants comme professeurs. » Il propose que le programme de stages soit développé et pour ce faire ils croient que l'Université devrait engager une personne. Dans le contexte budgétaire actuel, cela sera sans doute difficile. Cependant, la question de la structuration des stages et du lien entre l'Université et le milieu demeure pertinente. Nous croyons que le conseil de module devrait en faire une de ses priorités dans la révision du programme.

L'effectif étudiant

On constate une augmentation des demandes d'admission depuis l'année 2009, augmentation qui ne se traduit pas par une augmentation des inscriptions, mais par une baisse de celles-ci. Cette baisse a commencé depuis l'année 2004-2005. Ce constat est également fait par les experts externes, qui considèrent que c'est le principal défi auquel doit faire face le programme pour sa « bonne opération ». À cet effet, ils proposent que la direction du module travaille, de concert avec les Service des communications, à élaborer une stratégie de recrutement appropriée pour le programme. Quant au Comité institutionnel d'évaluation par les pairs, il propose que le conseil de module fasse une analyse fine de la situation afin de proposer des mesures qui permettent d'augmenter le nombre d'étudiantes et d'étudiants et de les retenir dans le programme.

Les ressources professorales

Du côté des ressources professorales, on constate une grande satisfaction de la part des étudiantes et des étudiants : en effet, comme le mentionne le rapport d'autoévaluation « Plusieurs commentaires mentionnent que des points forts du programme sont le fait que les professeures et professeurs sont très qualifiés, disponibles et ouverts. » Leur expertise disciplinaire est également reconnue. De leur côté, les experts reconnaissent la dimension multidisciplinaire du corps professoral, ce qui constitue un atout à leurs yeux pour le type de programme. Cependant, on soulève un manque important au plan de la représentation des disciplines : soit l'économie. D'ailleurs, l'une de leurs recommandations est l'embauche « d'une professeure ou d'un professeur spécialisé en économie régionale ». Il faudra que le comité de révision du programme, et surtout l'équipe professorale du Module de développement social réfléchisse à cette recommandation lors de l'embauche d'une prochaine ou prochain professeur.

Création de programmes associés

Les rapports proposent la création de programmes, soit d'un certificat ou encore d'une majeure et d'une mineure, dans le champ disciplinaire du développement social. Un certificat qui permettrait de recruter des étudiantes et des étudiants ou encore la possibilité d'avoir un diplôme de baccalauréat en jumelant une majeure en développement social et une mineure dans un domaine des sciences humaines. L'idée paraît intéressante et le conseil de module pourrait analyser la pertinence de créer de tels programmes tout en évaluant les effets négatifs

qu'ils pourraient avoir sur le recrutement des étudiantes et des étudiants pour le programme de baccalauréat.

Recommandations

Chacun des rapports déposés au Bureau du doyen des études proposait une série de recommandations pour la révision des programmes évalués. Voici la liste de ces recommandations :

Recommandation du Comité d'autoévaluation⁵

1. Que le Conseil de module clarifie les objectifs du programme dans le but de refléter adéquatement la formation offerte et, ainsi, marquer la spécificité du développement social par rapport à d'autres formations offertes à l'UQAR. À ce titre, il est recommandé que certains thèmes soient mieux définis, nuancés et balisés dans le cadre du programme (ex. : « intervention sociale »), que d'autres soient peut-être retirés des objectifs du programme (ex. : « accompagnement » ou « épanouissement ») et que ceux-ci adoptent des thèmes plus appropriés à la formation offerte (ex. : « recherches appliquées », recherche terrain).
2. Que le Conseil de module étudie la possibilité d'introduire un sigle de cours spécifique au développement social, tout comme il en existe pour le développement régional (DEV) et pour la majorité des programmes à l'UQAR.
3. Que soit créé un cours d'introduction aux théories sociales et aux grandes figures intellectuelles du développement social, ayant pour but de préciser le contenu scientifique de ce champ de connaissance et de pratique.
4. Que le Conseil de module s'assure que l'approche terrain préconisée par le programme soit couverte par les cours de méthodologie et qu'il étudie la pertinence de créer un cours spécifique sur ce thème qui aurait pour but de préciser la spécificité du développement social par rapport aux autres champs d'études en sciences sociales.
5. Que la première année d'université des étudiantes et étudiants en développement social soit conçue comme une année de préparation aux fondements théoriques et pratiques du développement social. À ce titre, si les recoupages entre des étudiantes et étudiants de 2^e année et de 3^e année sont envisageables, le programme devrait réduire autant qu'il se peut le recoupement des étudiantes et étudiants de 1^{ère} année avec ceux des deux autres années.
6. Dans le but de favoriser une progression constante dans l'acquisition des fondements théoriques associés au développement social, qu'un cours « synthèse » soit créé pour les étudiantes et étudiants en 3^e année d'étude. Ce cours aurait pour but de consolider les

⁵ Ces recommandations sont extraites du Rapport d'autoévaluation

fondements théoriques du développement social. Il pourrait prendre la forme d'un séminaire ou d'un travail de lectures dirigées.

7. Que le Conseil de module procède à une refonte en profondeur de l'offre et de la gestion des cours optionnels. Celle-ci pourrait comprendre :

- a) L'ajout d'un cours « séminaire thématique en développement social » réservé aux étudiantes et étudiants de 3^e année.
- b) Une réduction substantielle de l'offre de cours optionnel selon les capacités réelles à les offrir en alternance;
- c) L'abolition des « blocs » (regroupements de cours) et le retrait de tout cours qui n'est pas dans la banque de cours du Département sociétés, territoires et développement;
- d) Une modification de la règle de cheminement, selon les termes suivants : parmi les « x » cours optionnels, les étudiantes et étudiants doivent en choisir au moins « x » dans la liste de cours optionnels en développement social. Ils peuvent ainsi suivre jusqu'à « x » cours hors programme qui leur seront reconnus dans leur programme comme cours optionnels;
- e) Revoir la répartition des cours optionnels dans le plan de formation qui, dans le cadre actuel, limite les étudiantes et étudiants à un cours optionnel par session pour les quatre premiers trimestres, mais qui, aux deux dernières sessions, leur permet trois cours optionnels par session.

8. Que le Conseil de module demande à l'Université qu'elle étudie la possibilité de créer un diplôme en sciences sociales combinant une concentration majeure et une concentration mineure. Ainsi, les étudiantes et étudiants qui choisiraient une concentration majeure en développement social pourraient opter pour une mineure en géographie, en histoire, en psychosociologie ou en gestion. L'inverse devrait être aussi vrai, qu'un étudiant ou qu'une étudiante avec une concentration en histoire, géographie, etc. puisse opter pour une mineure en développement social.

9. Que le Conseil de module demande à l'Université d'étudier la pertinence de créer l'équivalent d'une « propédeutique » pour les candidates et candidats qui ne satisfont pas aux conditions d'admission ou dont les résultats des études collégiales (faible cote R) soulève des doutes quant à la préparation de la candidate ou du candidat pour la poursuite d'études universitaires. Cette « propédeutique » pourrait être composée de cours de mise à niveau préparatoires à l'enseignement universitaire et serait destinée aux candidates et candidats dont l'entrée est refusée par manque d'expérience ou pour un dossier collégial insatisfaisant. La réussite de cette propédeutique serait un préalable à l'entrée dans le programme.

10. En lien avec la résolution précédente, qu'une cote « R » minimale soit exigée pour l'entrée dans le programme en développement social.

11. Que le Conseil de module regarde la faisabilité de reconnaître l'équivalent de trois crédits universitaires pour l'engagement des étudiantes et des étudiants dans des activités pertinentes au programme, dans une formule prévoyant un travail de synthèse, un rapport ou autre en découlant. Une politique existe déjà au sujet de la participation étudiante aux activités universitaires, celle-ci pourrait être élargie pour inclure des activités pertinentes en lien avec la formation en développement social.

12. Dans le but de favoriser l'arrimage de la formation en développement social avec la réalité du monde du travail, qu'un cours, une partie de cours ou des activités connexes au programme portent précisément sur la question de l'avenir et des débouchés professionnels du diplômé ou de la diplômée en développement social. Cela est déjà présente dans l'enseignement donné en lien avec le stage 1 de la 3^e année, mais pourrait faire l'objet d'une attention particulière dès la 2^e année.

13. Qu'un poste de professionnel à la gestion de programme soit créé dans le but d'assurer la coordination entre la structure du programme, l'offre de cours et le cheminement des étudiantes et étudiants. Le travail de ce professionnel pourrait recouper plus d'un programme universitaire.

Recommandation du comité des experts externes⁶

1. Que le module multiplie les activités hors des murs de l'Université afin de faire connaître le programme et se construire une « personnalité publique »;
2. Que le conseil de module, en y impliquant les étudiantes et les étudiants, réfléchisse à la possibilité de créer un certificat en tenant compte des inconvénients et des avantages sur le recrutement;
3. Qu'une professeure ou un professeur spécialisé en économie régionale soit embauché pour offrir tant un enseignement en économie que celui en gestion, ce dernier devant être plus particulièrement axé sur les organismes communautaires;
4. Que les procédures de contrôle et d'évaluation des stages soient mieux définies et que les liens entre les milieux de stage et l'Université soient renforcés et précisés;
5. Qu'un agent de liaison ou un agent de stage soit engagé afin d'encadrer l'organisation des stages et agir à titre d'agent de recrutement;

⁶ Ces recommandations sont extraites du Rapport des experts externes

6. Qu'un cours d'introduction soit créé pour présenter les fondements théoriques et l'approche méthodologique aux nouvelles étudiantes et aux nouveaux étudiants.

Recommandation du Comité institutionnel d'évaluation par les pairs⁷

Il paraît opportun de réfléchir à l'identité même du programme de baccalauréat en développement social, d'une part pour se distinguer des autres programmes offerts à l'UQAR et ailleurs en sciences sociales, et d'autre part pour atténuer la tension sentie entre la demande des étudiants pour une formation plus pratique et l'offre du programme, de visée plus théorique.

Le module fait face à un problème de rétention des étudiants admis. À cet égard, le Comité institutionnel d'évaluation par les pairs aurait souhaité avoir les données pour les dernières années depuis 2012 pour mieux juger de la tendance. En référence au tableau 2.2 de la page 42 du rapport d'autoévaluation, le comité suggère que le module fasse une analyse fine de ce phénomène et qu'il propose des mesures en cohérence avec celle-ci afin d'éviter de faire des choix, comme le contingentement proposé dans le rapport d'autoévaluation, qui pourraient aggraver la situation.

Finalement, nous croyons que le module devrait réfléchir à des modalités concrètes d'arrimage entre la formation dispensée par le programme et le marché du travail, notamment à la place de la formation pratique dans le curriculum.

Conclusion

Le Bureau du doyen des études a recommandé que le Conseil de module du Module de développement social crée un comité de révision du programme, composé de professeurs, d'une personne chargée de cours et d'étudiants, qui aura le mandat de proposer au Conseil de module un plan pour mettre en œuvre les recommandations contenues dans les trois rapports d'évaluation, tout en portant une attention particulière aux stratégies à développer pour le recrutement des étudiantes et des étudiants qui assurera la pérennité de ce programme.

À la suite du travail du comité de révision, la Commission des études a approuvé la révision du programme en février 2018 (CE-538-6771) : le nom du programme est devenu programme de baccalauréat en développement des sociétés et territoires; les objectifs ont été mis à jour, la description de tous les cours a été révisée et les sigles modifiés, des nouveaux cours ont été créés et le plan de formation a été complètement revu. Le programme sera offert pour la première fois au trimestre de l'automne 2018.

⁷ Ces recommandations sont extraites du Rapport du Comité institutionnel d'évaluation par les pairs